

# GRANDMAG' CUBZAGUAIS

MAGAZINE D'INFORMATION DE GRAND CUBZAGUAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FÉVRIER 2022 | N°10



## FLEUVE & MILIEUX AQUATIQUES : UNE PLACE AU COEUR DU TERRITOIRE

LE FLEUVE : UNE HISTOIRE COMMUNE DU TERRITOIRE | SYNDICAT DU MORON : AU CHEVET DE NOS MILIEUX AQUATIQUES

### ESPACE PETITE ENFANCE

Un nouveau lieu  
dédié à la parentalité  
à Saint-André-de-  
Cubzac

### ALLO HABITAT

Trouver le bon  
interlocuteur pour se  
faire accompagner  
dans son projet  
habitat

### ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Rencontre et échange avec  
la gestionnaire des Aires  
d'Accueil des gens du voyage  
du territoire

**GRAND  
CUBZAGUAIS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[www.grand-cubzaguais.fr](http://www.grand-cubzaguais.fr)



M<sup>me</sup> Valérie Guinaudie, Présidente

## Sommaire

FÉVRIER 2022 | N°10

**03 L'actu en Bref**

**05 Espace-Petite-Enfance : un nouveau lieu**

**06 Ici demain : le fleuve au coeur du territoire**

**10 Syndicat du Moron : au chevet des rivières**

**12 Gens du voyage : au coeur de la mission d'accueil**

**14 Allo habitat : tout savoir sur le logement**

Directrice de publication :

**Valérie Guinaudie**

Rédaction de ce numéro :

**Guillaume Carey**

**Mélina Lanza**

**Sébastien Gantch**

**Fred Mora**

**Hugo Leclere**

**Stéphanie Ballot**

**Solène Gonzalez**

Mise en page :

**Guillaume Carey - Service Communication**

Imprimé à 18 000 exemplaires par :

**Imprimerie Korus**

Crédits photos :

**CC Grand Cubzaguais,**

**Bertrand Bo**

**Guillaume Carey**

**Anthony Rojo/Saint-André-de-Cubzac**

**Adobe Stock**

## Mesdames et Messieurs,

Vous informer de l'avancée des projets, des actions, des services de Grand Cubzaguais Communauté de Communes tel est l'objet de ce nouveau Grand Mag' Cubzaguais.

Vous y trouverez des informations sur la future piscine, le nouvel espace Petite Enfance, l'accompagnement des artisans, l'accueil des nouvelles entreprises sur la ZAC du Parc d'Aquitaine, le tourisme à vélo.

Vous y découvrirez le Syndicat du Moron, de la Renaudière et de la Virvée qui assure la gestion et l'entretien des cours d'eau sur le Grand Cubzaguais, le travail quotidien de nos agents sur les aires d'accueil des gens du voyage et le nouveau service *Allô habitat* Haute-Gironde.

Autant de sujets qui font partie des compétences de la Communauté de Communes, autant de services que les élus et les agents de la Communauté de Communes s'attachent à organiser et développer pour répondre au mieux à vos besoins.

Ce Grand Mag' Cubzaguais revient également sur notre projet de territoire « Ici demain » en cours d'élaboration, avec un focus particulier sur l'histoire et les activités autour du fleuve. Ce projet de territoire déclinera les actions qui seront menées sur le territoire du Grand Cubzaguais sur les 10 prochaines années. Nous aurons au cours des prochains mois à revenir pour vous présenter et partager ces projets qui feront le Grand Cubzaguais de demain.

Bonne lecture

**Valérie Guinaudie,**  
Présidente



## CENTRE AQUATIQUE : LE CHANTIER EST DANS LES TEMPS !

Lancés en juin 2021, les travaux de construction du futur Centre Aquatique du Grand Cubzaguais suivent leur cours et le chantier avance parfaitement. Le planning prévisionnel est respecté : l'ouverture est toujours prévue au printemps 2023. Le point sur le chantier.

Les élévations commencent à dépasser les palissades, le bâtiment sort de terre progressivement. Après une grosse phase de fondation, le Gros œuvre des bassins est achevé. L'entreprise va continuer de monter les murs du rez-de-chaussée avec une fin attendue pour le plancher haut fin avril, intégrant la pose de la charpente bois mi-février.

Malgré quelques intempéries et des contraintes liées au Covid-19 le planning est respecté : à partir d'avril les entreprises du second œuvre vont s'enchaîner et le chantier ressemblera à une vraie fourmilière ! La mise hors d'eau hors d'air est prévue pour fin août avec les interventions de l'étanchéité et des menuisiers. Ensuite viendront les entreprises des lots techniques : chauffage, ventilation, ... Pour une réception du chantier prévue fin décembre.

Concernant les bassins, la pose de la structure et du revêtement INOX est prévue entre mi-avril et fin août, une première mise en eau de test aura lieu fin octobre, avant une mise en eau définitive fin novembre.



## VERS LA CRÉATION D'UN SERVICE INTERCOMMUNAL ACTION SOCIALE

Une des volontés politiques de la nouvelle mandature est la création d'un Service Intercommunal Action Sociale, en complément des actions exercées au quotidien par les mairies ou les CCAS. Pour ce faire, la Communauté de Communes a souhaité associer, dès le départ, toutes les communes à la réflexion.

Aussi, entre le 19 août et le 22 septembre dernier, les élus et les services de la CdC ont fait le tour des mairies pour échanger sur ces sujets et rédiger un tableau de synthèse de l'état des lieux et des besoins constatés. Le 9 octobre, sous l'égide de l'Union Nationale des CIAS et CCAS, une formation, à destination des élus, a eu lieu afin de poursuivre les discussions et partager les différentes expériences.

Désormais, un travail va être mené sur l'analyse des besoins sociaux et la rédaction d'un projet social de territoire. Un consultant expert accompagnera les élus dans cette action, portant à la fois sur la définition du contenu mais aussi sur la nécessaire révision des statuts de la Communauté de Communes et les transferts de compétence et de charges afférents. En termes de calendrier, l'objectif est d'aboutir à la mise en œuvre de ce nouveau service intercommunal au plus tard au 1er janvier 2023.

D'ici là, un guide référençant tous les dispositifs liés à l'action sociale existants et mentionnant les coordonnées des professionnels et organismes à contacter en fonction des situations rencontrées, sera réalisé et mis à disposition de toutes les mairies, et de la population sur le site internet de la Communauté de Communes, dans le courant du 1er trimestre 2022.



## LES SERVICES DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT VIENNENT À LA RENCONTRE DES ARTISANS DU TERRITOIRE

Comment entretenir une relation de proximité avec ses artisans tout en encourageant les vocations des futurs apprentis sur le vaste département de la Gironde ?

Telle est la mission du "Bus de l'artisanat et ses métiers" qui se déplace le 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 09h à 13h sur le parking de la Maison des Services Publics pour répondre aux demandes des artisans ou aux porteurs de projet. Ci-dessous les prochaines dates de permanence :

- Mercredi 23 mars
- Mercredi 27 avril
- Mercredi 25 mai
- Mercredi 22 juin

Les conseillers de la Chambre de Métiers de l'Artisanat vous accueillent dans leur bureau mobile avec ou sans rendez-vous. Néanmoins, les permanences ayant un vif succès, il est conseillé de prendre rendez-vous au 05.56.99.91.14



## LES ENTREPRISES CONTINUENT DE S'INSTALLER SUR LE PARC D'AQUITAINE

A ce jour, de nombreux bâtiments sortent de terre sur la partie industrielle du Parc d'Aquitaine. Pour rappel, les élus du Grand Cubzaguais ont voté un certain nombre de critères afin de qualifier les entreprises qui souhaitent s'implanter sur la zone : la solidité de l'entreprise et la nature de l'activité, les surfaces (foncier et bâtis) à venir, le nombre d'emplois déplacés et créés (minimum 25/hectare), l'investissement immobilier, la dimension environnementale et l'insertion paysagère.

C'est dans ce cadre que plusieurs entreprises ont lancé en 2021 leurs travaux d'installation, déjà bien avancés dont :

- Madic Lafon (bornes de rechargement électrique, des systèmes de station-service et de lavage) avec près de 50 emplois et un pôle recherche et développement
- Fargeot (chaussons et chaussures orthopédiques) avec près de 35 personnes et un pôle recherche et développement
- Fruidor (mûrissement de bananes) avec 45 emplois à terme.

De plus, des partenariats avec les services locaux de l'emploi seront mis en œuvre afin d'accompagner les entreprises dans le recrutement en local.

Des parcelles à partir de 6000 m<sup>2</sup> sont encore disponibles à la vente. Renseignements au service Économie-Emploi-Formation du Grand Cubzaguais.

## LA BELLE ÉCHAPPÉE DU TOURISME À VÉLO SUR LE GRAND CUBZAGUAIS

Le tourisme à vélo ne cesse de se développer en France, faisant désormais du pays la 2<sup>ème</sup> destination mondiale du vélo. Pour répondre aux nouvelles aspirations venant de cette clientèle toujours plus nombreuse, la marque « Accueil vélo » offre un label unique, simple et lisible sur l'ensemble des territoires disposant d'itinéraires cyclables touristiques.

Devant ce marché en plein essor, traversé par le Canal des deux mers, et en cohérence avec le schéma vélo, actuellement en cours d'élaboration par Grand Cubzaguais Communauté de Communes, l'Office de tourisme a décidé de répondre aux critères nécessaires à l'obtention de ce label.

Son siège est désormais désigné comme établissement « accueil vélo » garantissant ainsi un accueil et des services de qualité le long d'itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance, qu'ils soient touristes, excursionnistes ou locaux. Accueil vélo, c'est la garantie d'un établissement : situé à moins de 5km d'un itinéraire vélo, disposant d'équipements adaptés aux cyclistes type kit de réparation, avec un accueil chaleureux (informations pratiques, météo, itinéraires...) et qui est en mesure de fournir des services dédiés aux voyageurs à vélo. Plusieurs prestataires touristiques du territoire sont également en cours d'obtention du label.



# Espace Petite-Enfance : un nouveau lieu pour les tous petits à Saint-André



La Communauté de Communes vient d'ouvrir un nouveau bâtiment dédié à la Petite-Enfance, au coeur de Saint-André-de-Cubzac, situé rue Louise Michel. L'Espace Petite-Enfance, qui occupe les anciens locaux du SIAEPA entièrement rénovés, réunit en un seul endroit, parents et professionnels, dans le but d'être un espace d'information, de rencontre et d'accueil des tout-petits.

📍 Espace Petite-Enfance  
 📍 2 rue Louise Michel  
 Saint-André-de-Cubzac  
 ☎ 06 25 47 08 88

## L'Offre d'Accueil Petite Enfance

L'Espace Petite-Enfance abrite le service OAPE, Offre d'Accueil Petite Enfance, qui accompagne et renseigne les parents en recherche de modes de garde pour leurs enfants, comme l'explique l'animatrice :

*« On s'occupe de toute la partie administrative de pré-inscription sur le logiciel, on propose aussi un calcul de tarif que l'on peut comparer entre la crèche et les assistantes maternelles. On aiguille également les parents vers toutes les aides relatives au règlement des différents modes d'accueil : les aides de la CAF, les réductions d'impôts... Pour un parent qui veut juste une place en crèche, on fera simplement une pré-inscription. En revanche, un parent qui ne sait pas trop, repartira avec toutes les informations sur toutes les offres d'accueil sur le territoire y compris assistantes maternelles, gardes à domicile, MAM et crèches privées. »*

*Marine Magaudoux, animatrice*

## Le Relais Petite Enfance

Anciennement appelé Relais Assistantes Maternelles (RAM), le Relais Petite-Enfance met à disposition des parents les coordonnées des assistantes maternelles du territoire et des gardes à domicile, et délivre des informations juridiques de premier niveau en matière de contrat de travail avec une assistante maternelle ou avec une garde à domicile.

De nombreuses animations autour de diverses

thématiques sont également proposées chaque trimestre aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent : éveil musical, éveil aux livres, ateliers manuels, jeux libres... Le planning des animations est disponible à l'avance, la participation se fait sur inscription.

## Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) est un rendez-vous hebdomadaire de soutien à la parentalité, complètement libre, anonyme et gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent : papa, maman, papi, mamie, tatie, tonton... Peu importe. Des jeux libres sont à disposition des enfants pendant que les adultes référents discutent et échangent sur leurs expériences. Le LAEP est ouvert tous les mardis entre 16h et 18h (il existe également une antenne à Bourg à la Maison des Services Publics, le vendredi matin de 9h15 à 11h45). « Les parents arrivent quand ils le souhaitent dans ce créneau horaire et repartent quand ils le veulent » explique Marine.

Selon l'animatrice « l'OAPE a créé une dynamique parce que les familles sont à la recherche d'un mode d'accueil. On leur parle aussi du LAEP, qui n'est pas un mode d'accueil mais qui peut tout à fait intéresser une maman qui est en congé parental notamment ».



# Ici Demain

PROJET DE TERRITOIRE 2021-2030

## Le fleuve comme coeur de territoire

*Début 2021, la Communauté de Communes s'est lancée dans l'élaboration de son projet de territoire 2021-2030. Baptisé "Ici et Demain", l'élaboration du projet doit permettre aux 16 communes du Grand Cubzaguais d'agir ensemble face aux défis territoriaux à venir : emplois, habitat, équipements, mobilité, environnement... Pour l'aider dans sa réflexion, la Communauté de Communes a demandé à une équipe d'urbanistes d'aller à la rencontre du territoire et de ses habitants pour essayer d'en comprendre l'histoire, le quotidien et les perspectives pour demain. Dans ce second épisode, il sera question d'une balade long du fleuve. Se croisent un plaisancier, un historien, un écologue, une ancienne élue et un ancien responsable du Port de Bourg, l'occasion de revenir sur la place occupée par le fleuve sur notre territoire.*

### L'histoire de la Dordogne

Axe de commerce pendant des siècles, la Dordogne était un véritable « chemin marchand » sur lequel circulaient de nombreux bateaux depuis la Haute-Gironde jusqu'à Libourne, comme l'explique cette ancienne élue du territoire « le vin partait par le port, les pierres arrivaient par l'eau. Tout arrivait par l'eau ». Elle poursuit « Ce fleuve était une autoroute et les gens capotaient d'un village à un autre par l'eau ».

Le territoire a connu de nombreux petits ports, avec notamment celui de Cubzac-les-Ponts et celui de Saint-André-de-Cubzac (Port de Plagne) qui ont été très actifs avec une forte activité de pêche et de navigation fluviale. Comme l'explique cet historien « C'était autrefois le seul passage entre Blaye, au Nord, et Libourne bien au Sud ». Selon ses dires « Tous ces ports se sont consacrés à l'activité de pêche mais également à l'activité de communication pour

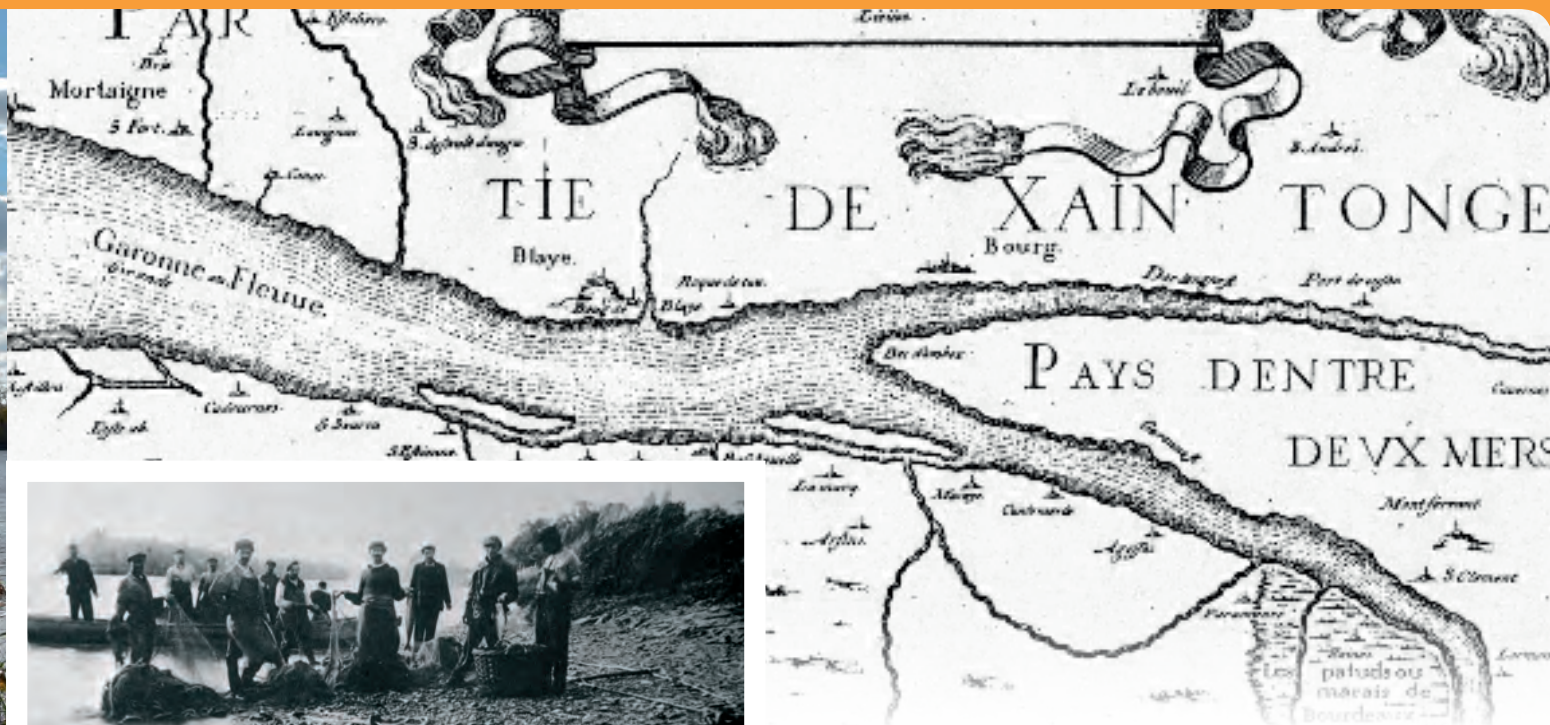
envoyer vers Bordeaux et d'autres villes, la pierre qui était extraite des carrières de la région. C'est une activité très importante et caractéristique du Cubzaguais mais aussi du Bourgeois ».

---

**« Ce fleuve a été l'autoroute. Du jour où on a cessé de l'utiliser et qu'on a utilisé la voiture et les routes, on s'est retrouvé enclavé. »**

---

*Habitant de Saint-André-de-Cubzac*

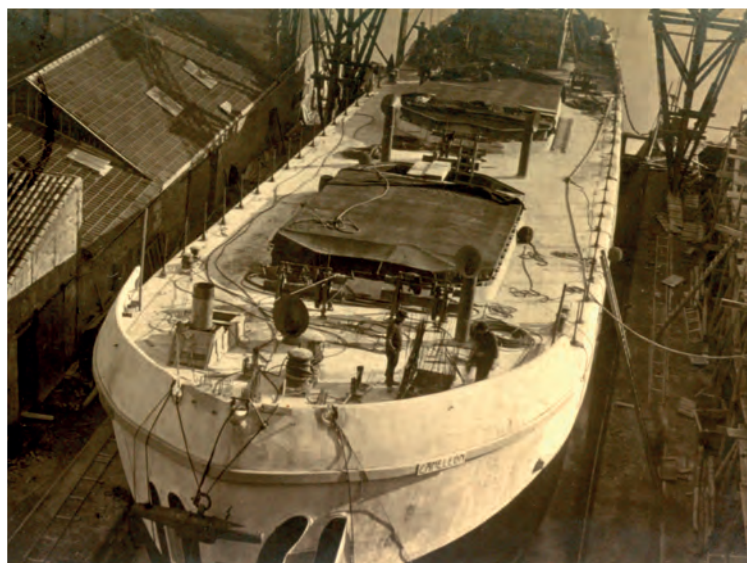


Au cœur de l'Estuaire de la Gironde, l'île Nouvelle est la réunion de deux îles : Bouchaud et Nouvelle (aussi appelée « Sans Pain »). Ces îles ont très vite été exploitées par l'homme pour leur terre, riche en sédiments, et pour faciliter la navigation vers le port de commerce de Bordeaux. *« Jusqu'en 1970, il y avait des écoles dans les îles. Il y avait du travail, on y faisait de la vigne et ce sont des communes qui sont administrativement rattachées aux villes de la rive droite. Alors qu'en fait, elles sont plus proches de la rive gauche »* raconte l'ancienne élue.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le transport fluvial a été détrôné par les routes, et les sociétés qui gravitaient autour de la Dordogne disparaissent. L'ancienne élue explique se sentir enclavée *« Maintenant on est complètement coupé du Médoc. Pour y aller, il faut prendre les ponts. »*

### Un cadre idéal pour la pêche

De nombreux bateaux sont amarrés dans les ports de notre territoire, notamment des bateaux de pêcheurs *« Les bateaux pêcheurs servent pratiquement tous les matins pour aller poser les filets sur une période qui dure 2 mois. Après il n'y en a plus. Il n'y a plus que les bateaux loisirs »* explique un plaisancier du territoire. Très généreuse en poissons, la Dordogne est idéale pour s'adonner aux plaisirs de la pêche. Autrefois abondante en saumons comme le confirme certains vestiges (carcasses, anciens écrits...), la Dordogne est encore très poissonneuse comme le raconte le plaisancier *« Ce qu'on pêche ce sont surtout*



*les mullets. Après ce qui se pêche beaucoup aussi ce sont les aloses et les lamproies évidemment. Il y a aussi beaucoup d'anguilles et de crevettes mais ça ne se pêche pas avec ces bateaux »*



Libourne. — HENRY Guillier, rue Fenneuve.  
 (4556) CUBZAC-LES-PONTS, PRÈS ST-ANDRÉ-DE-CUBZAC  
 PASSAGE DU BATEAU PRÉSIDENTIEL ET DE SON ESCORTE ENTRE LES DEUX PONTS

### La Dordogne, dangereuse ?

Il est important de rappeler les dangers d'un fleuve dont le calme n'est qu'apparent. Pour cette habitante du territoire « *Chaque médaille a son revers. On a l'estuaire, on a le fleuve et on en est tous amoureux. Moi je ne pourrais pas vivre sans avoir la rivière sous les yeux. Mais d'un autre côté parfois, elle déborde... zone inondable* ». Un autre habitant qui réside tout près de l'eau témoigne « *Chez moi, j'ai toute la digue qui a été rongée par l'eau. J'ai eu 2 fois des inondations. Cette année, l'eau était à ras des digues. J'étais debout et je voyais l'eau qui était à ras et les bouteilles de plastique qui flottaient au dessus de la digue. C'est un truc qui n'est pas à vivre !* »

### Une valeur ajoutée

La Dordogne est un élément central et emblématique de notre territoire comme le reconnaît cet ancien responsable du Port de Bourg « *Effectivement ce qui structure notre territoire c'est l'eau, c'est la Dordogne. C'est un potentiel naturel touristique, mais également historique. Toute cette histoire de proximité, c'est ce qu'on appelle le petit patrimoine et ça mériterait d'être valorisé* ». Mais est-ce vraiment un atout ? Les avis divergent « *C'est très compliqué, on a des atouts, et ces atouts sont aussi des inconvénients mais je pense qu'il faut travailler tous ensemble au niveau du Grand Cubzaguais pour essayer de faire surgir des projets qui vont intéresser tout le territoire et même au-delà du Grand Cubzaguais* ».







## Projet de territoire : 3 questions à la Présidente

### **Pouvez-vous nous présenter la démarche de projet de territoire ?**

M<sup>me</sup> Valérie Guinaudie : Le territoire du Grand Cubzaguais est très dynamique, il accueille de nombreux nouveaux habitants dans des communes parfois très différentes. Le premier objectif était donc de prendre le temps d'imaginer ensemble l'avenir de notre territoire. Accompagnée par le bureau d'étude Ville Ouverte, nous avons souhaité aller à la rencontre de ceux qui habitent et font le Grand Cubzaguais pour identifier leurs besoins, leurs attentes, ce à quoi ils sont attachés, ce qu'ils souhaiteraient voir préserver, mis en valeur ou développer.

### **Pourquoi s'être lancé dans cette démarche ? Quels en sont les enjeux ?**


M<sup>me</sup> Valérie Guinaudie : La Communauté de Communes du Grand Cubzaguais date de 2017, notre souhait à travers ce projet de territoire était de disposer pour les 10 prochaines années d'un document stratégique construit dans une démarche commune et fixer les grandes ambitions partagées avec les 16 communes autour de 4 grands défis : accueillir, préserver, anticiper, co-construire.

### **Pouvez-vous nous préciser où nous en sommes ? et la suite à venir ?**

M<sup>me</sup> Valérie Guinaudie : Grand Cubzaguais Communauté de Communes a lancé l'élaboration de son projet de territoire en février 2021, la première phase de « diagnostic » s'est déroulée en mars 2021 au cours de laquelle Ville Ouverte est allé à la rencontre des habitants, des associations, des élus pour recueillir leurs sentiments sur le territoire et envisager son évolution.

La situation sanitaire a repoussé la phase 2 au mois de juillet 2021, où les ateliers de travail entre élus, partenaires et habitants ont pu dégager les grandes ambitions. Enfin en septembre 2021 de nouveaux séminaires ont permis d'identifier les pistes d'actions. Il reste maintenant d'ici le mois de mars 2022 à prioriser les plus de 100 actions qui découlent des réflexions, identifier qui fera quoi (Communauté de Communes, communes, autres collectivités, association, entreprises...) et pour celles qui concernent la Communauté de Communes, les inscrire dans notre Programme Pluriannuel d'Investissement.

Bien entendu dès que la situation sanitaire nous le permettra, il faudra partager et faire vivre ce projet de territoire avec les habitants, les usagers des services, les partenaires à travers des temps d'échange et des consultations citoyennes... !



SYNDICAT DU MORON

# Au chevet de nos milieux aquatiques

*Sur un territoire, les cours d'eau et zones humides remplissent de nombreux services (régulation hydrologique, biodiversité, écoulement des eaux, ...) et sont les supports essentiels des activités agricoles, économiques et de loisirs. Ils contribuent également à notre alimentation en eau potable : leur protection est donc une nécessité. C'est dans ce cadre qu'intervient, sur notre territoire, le Syndicat du Moron : afin d'assurer l'entretien et la bonne gestion de nos cours d'eau. Les techniciens du Syndicat protègent et soignent les maux de l'eau, corrigeant souvent d'anciennes actions humaines. Rencontre et présentation de ces médecins des milieux aquatiques.*

Le syndicat du Moron couvre un territoire plus large que le Grand Cubzaguais, comprenant 9 rivières et bassins versants, répartis sur 53 communes (Grand Cubzaguais, Blayais, Latitude Nord Gironde et Fronsadais). Ses missions s'orientent autour de 3 axes : la gestion des rivières, la restauration écologique et l'évaluation de la qualité de l'eau. Avec les risques de crues et d'inondations qui s'accroissent, il y a de forts enjeux à déployer une bonne gestion des cours d'eau et zones humides.

## Revenir à l'état naturel

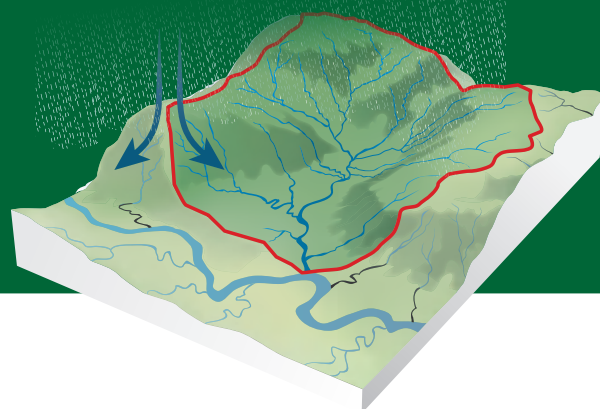
En effet, au cours des dernières décennies, les techniques de génie civil (béton, palplanches, pieux bois jointifs) ont été privilégiées pour stabiliser les berges des cours d'eau et rectifier leurs tracés. La facilité de mise en œuvre et les coûts jusqu'alors relativement modestes, rendaient ces techniques plus attractives. Ces types d'aménagements ou modifications des tracés ont été appliqués sur la majorité de nos cours d'eau, avec pour conséquence, des rivières recalibrées et rectifiées, aggravant les épisodes de sécheresse et entraînant un appauvrissement des habitats naturels et des espèces nécessaires à une bonne qualité biologique. Il s'agit donc d'un enjeu premier pour le syndicat du Moron : corriger les erreurs du passé en utilisant une approche écologique de la gestion des rivières comme nous l'explique son directeur, M. Sébastien Nys : "Assez souvent, les cours d'eau ont été détournés de leur lit. On a modifié carrément le tracé. Tout cela

engendre des problèmes hydrauliques et contribue à aggraver les inondations à certains endroits. En théorie un cours d'eau quand il a un fonctionnement naturel et qu'il n'y a pas de dysfonctionnements, s'autogère de lui-même. On a souvent construit trop prêt des cours d'eau, des habitations, des ZAC. Lorsque l'on construit dans le lit majeur, on a des risques d'inondations et que les bâtiments se retrouvent dans l'eau. Le premier réflexe serait de ne pas aménager sur le lit majeur, de garder cette emprise de protection. Cela n'a pas toujours été fait dans le passé, ce qui explique un certain nombre de dysfonctionnements et de désordres."

## Vous avez-dit...

### « bassin versant » ?

Un bassin versant correspond à un territoire drainant l'ensemble de ses eaux vers un exutoire commun. Il se délimite souvent par une ligne de crête qui partage les eaux, soit vers un bassin versant, soit vers un autre. Sur notre territoire on compte 3 bassins versants : le Mangaud, le Moron et enfin celui de la Virvée.



## L'exemple du Moron

Les conséquences de ces actions humaines sont parfaitement visibles sur notre territoire : le Moron par exemple est en assec durant l'été, il est possible de marcher dans le lit de la rivière. Cela a un impact sur la vie aquatique comme témoigne M. Nys "Au titre de la qualité de l'eau, nous avons mis en place des suivis sur les poissons qui est un des indicateurs principaux de l'état écologique d'un cours d'eau... Nous avons des notes mauvaises à moyennes sur ces populations. Les anciens témoignent pourtant d'une richesse en poisson et notamment en brochets dans le passé. Il y a eu de la casse sur les habitats piscicoles. Dans les années 1980, le Moron a été complètement recalibré, on l'a creusé en profondeur et en largeur. On était sur un lit de 3 à 4m de large en moyenne, aujourd'hui par endroits, il fait le double. Cela abaisse le niveau d'eau et génère des problèmes d'assecs plus conséquents."

## Les remèdes aux maux

Une première réponse pour résoudre ces problèmes, est de réduire la section du cours d'eau pour lui redonner son profil d'origine. Ca se traduit par la mise en place de plans de gestion à échéance 10 ans sur chaque cours d'eau avec la programmation des phases de travaux.

La seconde étant de préserver et de restaurer des zones humides sur le territoire. Les zones humides permettent de combattre l'assec, car les zones humides fonctionnent comme des éponges. En période pluvieuse, elles vont capter les eaux, les retenir et vont permettre de recharger lentement les nappes d'accompagnement du cours d'eau. En période estivale les zones humides



contribuent à alimenter le cours d'eau ce qui limite les problématiques d'assec. "Il y a pleins de zones humides sur notre secteur. Nous avons d'ailleurs lancé un inventaire qui couvre l'intégralité du territoire. Aujourd'hui la loi sur l'eau les protège. Un porteur de projet qui souhaite construire sur une zone humide ne peut pas le faire comme il l'entend. Notre rôle est de porter à la connaissance des élus les zones humides pour qu'elles soient intégrées aux documents d'urbanismes et qu'elles soient protégées ».

Au delà des problèmes de sécheresse, les zones humides sont des écosystèmes naturels qui remplissent de nombreuses fonctions notamment le filtrage des polluants. "Chercher à réduire les polluants par des méthodes non naturelles aurait des coûts faramineux. Avec les zones humides, on peut atteindre des taux de réduction de l'ordre de 70%". De quoi encourager la valorisation de près de 6000 hectares de zones humides que compte le territoire.

## Projet de démantèlement des dessableurs

Entretien avec M. Gauthier Watelle (Chargé de mission NATURA 2000 et zones humides)  
à propos du projet de démantèlement des dessableurs :

"Il y a quelques dizaines d'années des ouvrages appelés dessableurs ont été installés perpendiculairement au cours d'eau. Ce sont des planches métalliques qui retiennent le sable qui devaient être retirées avec une pelle mécanique. Ecologiquement c'est un non-sens, car cela crée un obstacle à l'écoulement. D'où vient tout ce sable ? Pour le moment nous comprenons mal ce phénomène. Dans le cas du Moron, les anciens témoignent d'une augmentation des sables fins homogènes, ce qui est assez curieux. Avec ces obstacles sur l'eau, le sable s'accumule et crée des marches d'eau. Certaines approchent un mètre de haut, ce qui empêche les poissons de remonter les cours d'eau. Le projet est de libérer le passage. La particularité de ces ouvrages est qu'ils n'ont pas d'existence légale. Nous allons utiliser des grosses pelles mécaniques pour les enlever. Il y a un calendrier de travaux échelonné sur 4 ans. L'objectif est d'enlever progressivement chaque dessableur pour restaurer la continuité, d'aval en amont. Les résultats positifs au niveau sédimentaire seront rapides."



# Gens du voyage : au coeur de la mission d'accueil

*La loi relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage a été instaurée en juillet 2000 (et modifiée en 2018) avec le double objectif « d'assurer la libre circulation des biens et des personnes et répondre ainsi à l'aspiration des gens du voyage itinérants à séjourner dans des lieux d'accueil dans des conditions décentes, et également de répondre au souci légitime des élus locaux d'éviter des stationnements illicites qui occasionnent des difficultés de coexistence avec leurs administrés ». Le Grand Cubzaguais compte deux aires d'accueil sur son territoire : une à Saint-André-de-Cubzac et l'autre à Tauriac. Souvent méconnues et objet d'interrogations, nous avons rencontré Veronique Gally, qui occupe le poste de gestionnaire des Aires d'Accueil des Gens du Voyage (AAGV). L'occasion, au travers de son métier, de mieux connaître le fonctionnement de ces lieux d'accueil.*

## Une gestion quotidienne

Assurer une présence physique et une astreinte téléphonique quotidienne, gérer les arrivées et les départs, veiller au bon fonctionnement du site et au respect du règlement intérieur, entretenir les espaces collectifs, percevoir l'indemnité d'occupation pour le compte de la collectivité... Les missions du gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage ne manquent pas.

Dès 8h00, Véronique est au volant de son camion, elle se rend comme tous les matins sur l'aire d'accueil de Saint-André-de-Cubzac. Depuis 2 ans, elle s'occupe de la gestion des deux aires du Grand Cubzaguais, auparavant cette gestion étant confiée à des prestataires privés. « Je m'occupais déjà de l'aire de Saint-André-de-Cubzac pour le compte d'Aquitanis, lorsque la Communauté de Communes a décidé de passer en gestion directe. Ils m'ont proposé de continuer avec eux. »

Arrivée au local de gestion, situé sur l'aire, à peine le temps d'allumer l'ordinateur et de consulter ses e-mails que les premiers locataires se présentent à elle. « Ils viennent chacun leur tour, c'est souvent

*l'occasion de parler un peu de leur soirée de la veille. Les relations humaines et le lien social font partie de mon rôle. Il y a beaucoup de gens en difficulté sociale ou humaine, pas que financière. »*

L'accueil du matin est consacré aux consommations et paiements « Mon rôle principal est d'accueillir les gens du voyage, leur faire payer tout ce qui est redevance, les fluides c'est-à-dire l'eau et l'électricité. Beaucoup d'occupants payent au jour le jour. Ce sont des petites sommes qu'ils me règlent. » Les après-midi Véronique se rend à Tauriac pour effectuer la même permanence auprès des locataires de l'aire.





### Une mission d'accueil

Avec une capacité totale de 20 emplacements (12 à Saint-André-de-Cubzac et 8 à Tauriac), ce sont surtout des familles qui sont accueillies.

Pour louer un emplacement « soit les familles viennent me voir d'abord, soit elles passent via les mairies. Il y a aussi des contacts directs entre les familles déjà installées sur les aires. En effet, les familles se connaissent beaucoup. Si des places sont disponibles, elles peuvent venir directement, il n'y a pas de réservation. »

Les tarifs journaliers sont de 2€30 pour un petit emplacement et 3€25 pour les grands. Du côté des obligations, quelques règles de bon sens s'appliquent comme maintenir l'emplacement et les alentours propres, respecter le voisinage, ne pas faire de bruit après 22h, garder les animaux attachés.

« En général tout est question de communication, j'essaye de mettre à plat les choses tranquillement. Et honnêtement il y a très peu de conflits. »

L'aire de Saint-André-de-Cubzac fonctionne bien, le taux d'occupation affiche presque toujours complet tandis que celle de Tauriac n'est occupée qu'au tiers de sa capacité. « L'aire de Tauriac fonctionne moins en raison de sa proximité avec la N137, il n'y a pas de portail, et lorsque l'on a des enfants... De plus, l'axe autoroutier de Saint-André-de-Cubzac attire : un accès direct à Bordeaux pour ses commerces, ses services publics et ses hôpitaux. »

La durée des contrats de location est de 3 mois, renouvelables jusqu'à 3 fois si scolarisation, maladie ou en cas d'emploi occupé dans les environs.



« En général tout est question de communication, j'essaye de mettre à plat les choses tranquillement. Et honnêtement il y a très peu de conflits. »

Véronique Gally, gestionnaire des aires

### Une mission d'accompagnement

L'accueil et la vie de l'aire ne peut se faire dans de bonnes conditions sans cette relation de confiance entre locataires et gestionnaire. L'accompagnement aux démarches administratives et à la scolarisation font parties des missions du poste de Véronique Gally « Beaucoup de familles restent une grande partie de l'année pour que leurs enfants suivent leur scolarité. Dès l'âge de 3 ans et jusqu'en CM2. Peu d'enfants vont au collège, les familles font une demande auprès du CNED (Centre National d'Enseignement à Distance). »

Globalement, le constat est que les voyageurs deviennent de plus en plus sédentaires. De quoi nourrir les réflexions sur l'avenir et un éventuel projet de « création de terrains familiaux ».



## Tout, tout, tout, vous saurez tout sur le logis !

*Afin de soutenir les habitants dans leurs projets et questions liés au logement, les quatre Communautés de Communes de la Haute-Gironde ont mis en place un nouveau dispositif commun nommé « Allô habitat ». Allô Habitat est un site internet qui centralise toutes les informations relatives au logement : rénovation énergétique, permis de construire, questions juridiques, etc. Il doit permettre à chacun d'être guidé vers le bon partenaire et de bénéficier d'un véritable accompagnement pouvant aller de l'aide administrative afin d'obtenir des subventions jusqu'à des visites au domicile pour des conseils sur les travaux à réaliser.*

### Tous les contacts sur Allô Habitat

Lancé en ce début d'année 2022, [www.allo-habitat-haute-gironde.fr](http://www.allo-habitat-haute-gironde.fr) regroupe les coordonnées des partenaires offrant des conseils gratuits, neutres et personnalisés sur le logement.

**Vous ne vous y retrouvez pas dans les aides financières pour la rénovation énergétique ?** Vous avez envie d'un projet de rénovation global de votre logement mais niveau technique, vous êtes perdu ? Contactez Soliha, qui apporte des conseils techniques, administratifs et des aides financières sur la rénovation énergétique à tous les propriétaires sans condition de ressources.

**Vous vivez dans un logement qui aurait besoin d'être rénové ?** Vos parents qui vieillissent ont besoin d'adapter leur salle de bain ? Vous avez des revenus modestes ? Contactez l'OPAH, pour obtenir des conseils.

**Vous avez besoin de déposer un permis de construire ?** Vous souhaitez aménager votre terrain ? Le CAUE peut vous renseigner lors d'un rendez-vous en permanence.

**Vous êtes locataire et avez besoin de conseils concernant vos droits ?** Vous souhaitez devenir propriétaire et avez besoin de conseils financiers et juridiques ? Contactez l'ADIL.

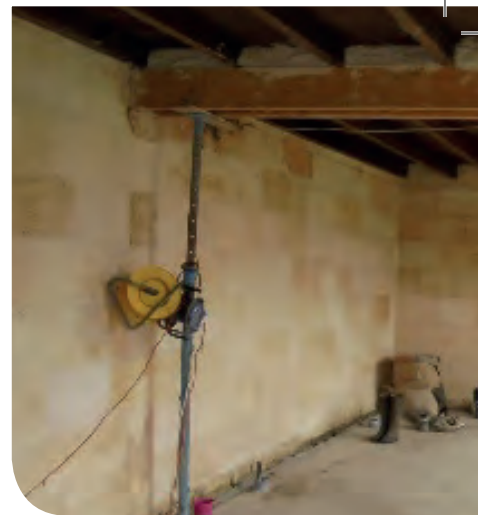
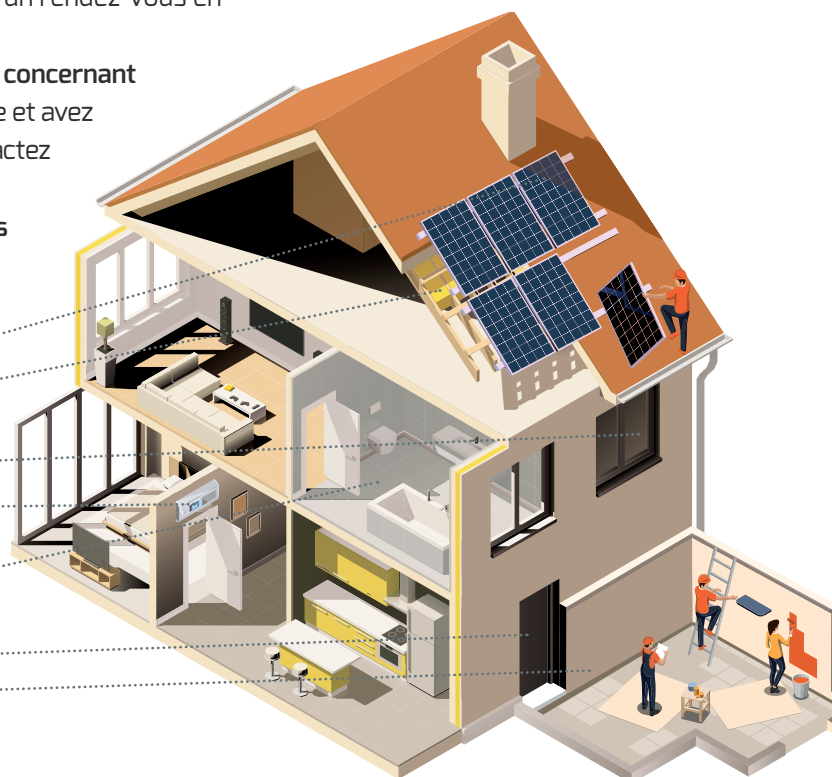
Retrouver les coordonnées de ces partenaires sur le site [www.allo-habitat-haute-gironde.fr](http://www.allo-habitat-haute-gironde.fr)

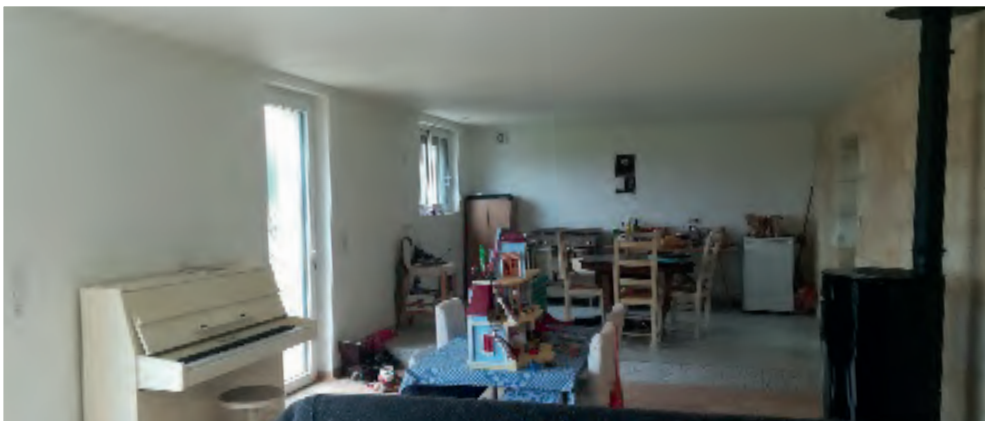
#### ● Economie d'énergie :

- Pose de panneaux solaires
- Travaux d'isolation
- Changement des ouvertures
- Nouveau mode de chauffage

#### ● Adapter le logement :

- Remplacement baignoire par une douche
- Agrandissement d'une porte
- Travaux d'extension





Avant/Après : exemple de travaux réalisés avec l'aide de l'OPAH.

### Zoom sur... l'OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, un dispositif d'aides financières pour la rénovation des logements des propriétaires privés.

#### Pour quels travaux et dans quels buts ?

Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, de ventilation...

Favoriser le maintien à domicile, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap

Assurer un meilleur confort de vie, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé

Développer l'offre de logements locatifs privés, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement de ces derniers

#### Pour qui ?

Les propriétaires occupants modestes d'un logement situé sur le territoire de la Haute-Gironde. Sous conditions de ressources

Les propriétaires bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux dans un logement destiné à la location. Durée de location et logement conventionné à respecter, afin de bénéficier d'un abattement fiscal sur les revenus locatifs. Sans conditions de ressources

*« On était dans une situation très compliquée, l'artisan nous avait lâché, notre budget était dépensé. On habitait dans un mobil home sur notre terrain. Et un jour, j'ai vu ce panneau sur l'OPAH le long de la D137. Je n'y croyais plus vraiment mais ça a changé notre vie ! »*

Famille de Tauriac, bénéficiaire des aides de l'OPAH

### Vous avez une chambre disponible ? Nous avons besoin de vous !

Le dispositif « Chambre chez l'habitant » se développe en Nouvelle Aquitaine. Il consiste en la mise à disposition, par des particuliers (locataire ou propriétaire) d'une chambre meublée pour un jeune en insertion (stagiaire, apprenti, salarié, intérimaire...). Cela peut être pour quelques semaines, quelques mois, tout est possible, il suffit de l'indiquer en amont.

Le jeune logé contribue aux frais (dans la limite de plafond fixé), et le logeur bénéficie d'un avantage fiscal. Une association tierce fait la mise en relation entre les jeunes et les logeurs, et met en œuvre l'organisation administrative de cette cohabitation : visite préalable du logement, mise en relation avec un jeune, signature du bail, charte d'engagement des 2 parties, suivi du binôme...

Pour le Grand Cubzaguais, c'est le CLLAJ de la Haute-Gironde qui est en charge d'assurer cette mission d'intermédiation, n'hésitez pas à joindre ce service de la Mission Locale de la Haute-Gironde pour plus d'infos.

Plus d'information ? 05 57 42 89 75 (M<sup>me</sup> Emma LESLIE)

Chambre LIBRE  
13m<sup>2</sup> CHERCHE  
JEUNE  
(-30ANS)



**Propriétaires, locataires :**  
découvrez la plateforme de location de chambres CHEZ L'HABITANT pour les jeunes en formation.

**Operationundeux toit.fr**

# Maison des Services Publics



du Grand Cubzaguais

**France  
services**

Lundi : 08h30-18h00

Mardi : 08h30-18h00

Mercredi : 08h30-18h00

Jeudi : 08h30-18h00

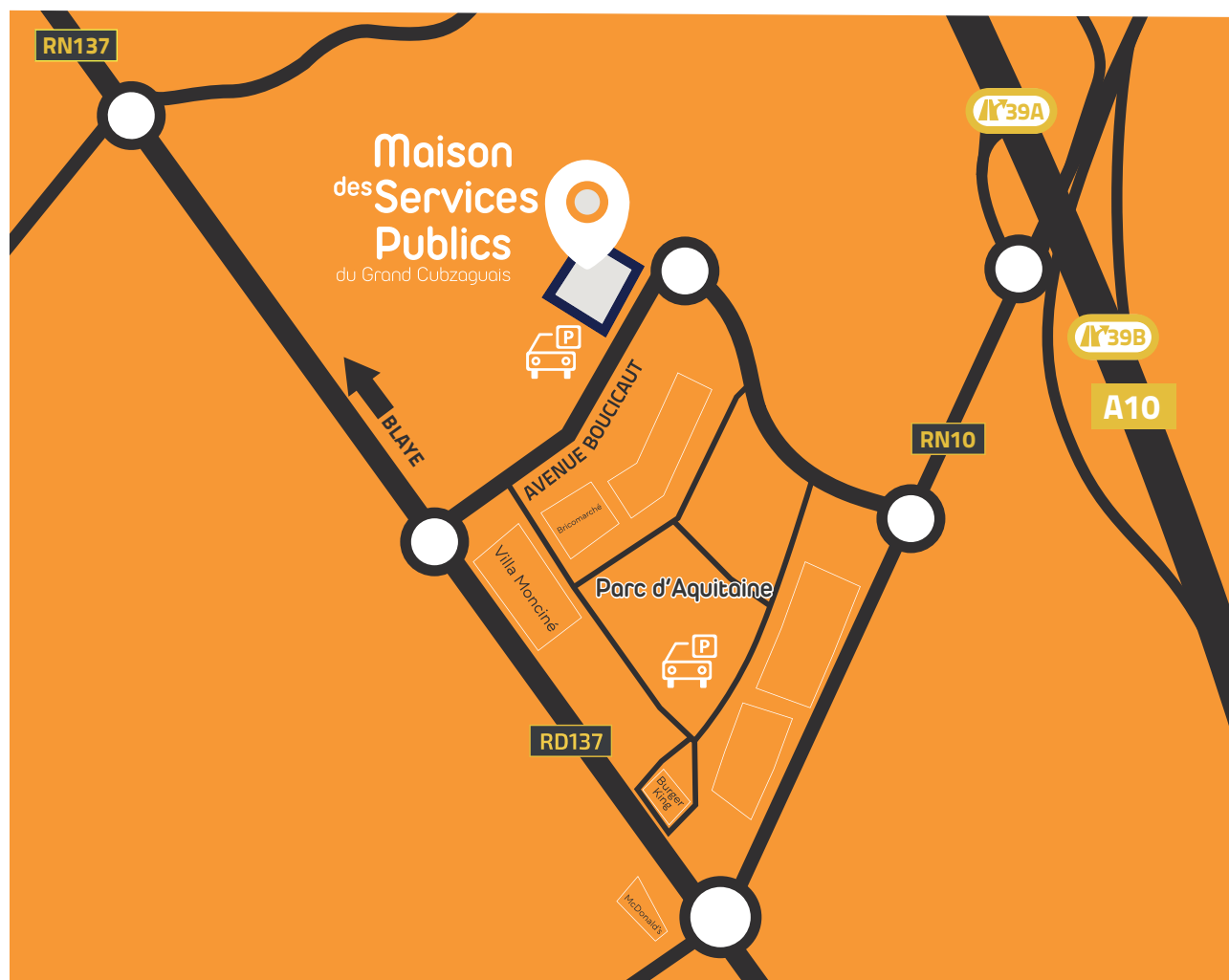
Vendredi : 08h30-16h30

**05 57 43 96 37**

**365 avenue Boucicaut**

**33240 Saint-André-de-Cubzac**

**mSP@grand-cubzaguais.fr**



© COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CUBZAGUAIS, 2022